

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme
Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme
Band: 15 (1932)
Rubrik: Office nationale du tourisme

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des allocations volontaires sans engagement pour trois ans ou d'un montant inférieur à fr. 500.— ont été versées par 40 entreprises et corporations (1931 : 41) avec un total de fr. 5785.— (1931 : fr. 6565.—).

E. OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME

2. Organisation et activité générale

Les répercussions de la crise économique sur l'activité de l'Office ont été moins sensibles qu'on ne pourrait le supposer, car les relations avec les intéressés au tourisme, en Suisse et à l'étranger, n'ont nullement diminué ; les demandes d'informations, surtout celles relatives au matériel de publicité, sont même en augmentation sur 1931.

Dans tous les domaines qui sont énumérés au « Programme d'action de l'Office », les initiatives voulues ont été prises et les travaux exécutés dans les limites du budget déficitaire. Nous avons cherché entre autres à étendre et fortifier nos rapports avec les agences de voyages de tous les pays n'appartenant pas au rayon d'activité des agences des C. F. F., notamment dans le but de combattre les idées préconçues sur le coût élevé des voyages en Suisse et en particulier sur les tarifs des hôtels.

Tout en continuant à vouer notre attention au *trafic ferroviaire et autopostal suisse*, nous avons accentué notre action de propagande en faveur du développement de l'*autotourisme privé*. A cet effet, nous nous sommes efforcés de nouer des relations avec tous les « Automobile et Touring-Clubs », ainsi qu'avec les entreprises de transport par automobile, en Europe et dans d'autres continents. Nous avons la satisfaction de constater que nos avances ont été généralement très bien accueillies, surtout dans les contrées où notre action est appuyée par nos représentants. Nous continuerons dans cette voie, car nous y voyons un des principaux moyens de ranimer le tourisme suisse dans son ensemble. Si la Suisse ne veut pas se laisser distancer par d'autres pays qui cherchent à attirer chez eux, par des mesures diverses, le tourisme routier, il est indispensable d'accorder à celui-ci une attention spéciale et de mettre en valeur nos admirables routes alpestres.

Nos *fonctionnaires* à l'étranger ont continué à seconder avec dévouement notre propagande, en particulier par *la répartition et le contrôle de la diffusion du matériel de publicité, le service d'informations et la surveillance des agences de voyages*. Nous extrayons les données qui suivent de leurs rapports annuels :

Belgique, Office National Suisse du Tourisme, 1a, rue du Congrès, *Bruxelles*. Bureau avec grandes vitrines, à proximité immédiate de la Colonne du Congrès (Tombe du soldat inconnu). *Edition* de deux numéros spéciaux de « L'été en Suisse » et « L'hiver en Suisse » du « Bulletin de la Chambre de Commerce suisse en Belgique ». Vente de billets de transport sous le contrôle et la responsabilité de la Chambre de Commerce (c'est la seule de nos agences qui s'occupe de cette vente). — Réclame dans la presse. — Propagande rédactionnelle. — Prêt de *photographies* et de *clichés* aux journaux et revues, ainsi que de *diapositifs* et de *films*. — Organisation d'environ 80 *conférences* avec projections lumineuses et nombreuses présentations de films touristiques suisses dans les cinémas et dans les écoles.

France, Office National Suisse du Tourisme, 3, Boulevard Victor Hugo, *Nice*. Représentation des intérêts touristiques suisses à la Côte d'Azur, toutes les autres régions de la France étant réservées à l'agence des C. F. F., à Paris, sauf en ce qui touche la propagande automobile (pour celle-ci, nous pouvons aussi compter sur la collaboration de la *Chambre de commerce suisse, à Paris*) : Approvisionnement régulier des navires abordant aux ports français de la Méditerranée. — Décoration périodique des vitrines réservées exclusivement à la Suisse. — Participation à l'Exposition internationale de tourisme à St-Raphaël. — Organisation de conférences avec projections lumineuses et présentation gratuite de films dans de nombreux cinémas.

Hollande, Zwitsersche Verkeerscentrale, c/o M. Graziano, 147, Joh. Verhulststraat, *Amsterdam* : Réclame dans la presse (46 annonces dans 9 journaux). — Propagande rédactionnelle. — Organisation de plus de 40 conférences avec projections lumineuses et films. — Propagande par radiodiffusion. — Edition bimensuelle du « Bulletin d'informations » de l'Office en langue hollandaise.

Hongrie, Schweizerische Verkehrszentrale, 18, Nador Ucca, *Budapest* : Décoration fréquemment renouvelée des vitrines réservées à la propagande suisse. — Réclame dans la presse et publicité rédactionnelle. — Organisation de conférences et présentation de films.

Italie, Ufficio Nazionale Svizzero del Turismo, 130/31, Via del Tritone, *Rome* : Organisation du bureau d'informations touristiques au Pavillon suisse de la Foire de Milan (exposition sportive). — Diffusion de 140.000 imprimés de propagande suisse.

Tchécoslovaquie, Office National Suisse du Tourisme, 63, Vaclavské nám. 63, *Prague* : Décoration périodique d'une grande vitrine réservée à la Suisse à l'Agence Cedok, Hybernska Ulice, 14. — Démarches relatives à la sortie des devises pour les touristes se rendant en Suisse. Publicité dans la presse.

L'activité de nos agences en Hongrie et en Tchécoslovaquie a été entravée par les mesures financières prises par les gouvernements dans le but d'empêcher la sortie des touristes. Il en est résulté une diminution dans la diffusion du matériel de publicité.

Outre les agences indiquées ci-dessus, avec fonctionnaires suisses de notre Office, celui-ci a accordé sa représentation aux institutions et bureaux de voyages qui suivent :

Athènes, Office National Suisse du Tourisme, au siège de la Nouvelle Société Helvétique, Boulevard Kiphissia, 4.

Anvers, Office National Suisse du Tourisme, Voyages E. Wirtz, 44, avenue de Keyser.

Anvers, Office National Suisse du Tourisme, Agence Brooke, 11, Marché-aux-œufs.

Gand, Office National Suisse du Tourisme, Agence Brooke, 20, rue de Flandre.

Liège, Office National Suisse du Tourisme, Agence Brooke, 34, rue des Dominicains.

Verviers, Office National Suisse du Tourisme, Agence Brooke, 15, place Verte.

Nos rapports avec les *Légations* et *Consulats de Suisse* à l'étranger sont toujours très suivis, tout spécialement dans les pays qui rentrent dans notre rayon d'activité. Nous leur sommes reconnaissants de la bienveillance constante avec laquelle ils accueillent nos demandes de collaboration et représentent les intérêts touristiques suisses, tant par leurs services d'informations, que par la diffusion du matériel de propagande mis à leur disposition. Quelques-uns sont même assez aimables pour se charger de faire de la publicité dans la presse à l'aide des photographies et clichés que nous leur envoyons. D'ailleurs, les rapports consulaires témoignent de l'activité déployée par les représentants officiels de la Suisse dans le domaine du tourisme. Les mêmes excellentes relations existent avec quelques sections de la Nouvelle Société Helvétique et de nombreux compatriotes fixés à l'étranger.

Le directeur de l'Office a participé à plusieurs manifestations internationales (congrès, assemblées générales, etc.), en qualité de membre ou d'invité, ce qui lui a donné l'occasion de traiter une foule de questions relatives au tourisme suisse avec des personnalités en situation de coopérer à notre propagande : *Conseil central du tourisme international* à Paris, *Union internationale des organes officiels de propagande touristique* à La Haye, *Commission internationale d'experts pour la coordination du rail et de l'auto*, auprès de la Chambre de commerce internationale, à Paris, *Congrès de la Fédération internationale des agences de voyages* à Bruxelles.

En Suisse, l'Office a été représenté aux réunions et manifestations qui suivent : Union des sociétés suisses de développement, Association suisse des directeurs des syndicats d'initiative et des bureaux de renseignements, Société suisse des hôteliers, Fédération nationale suisse des agences de voyages, Journées officielles de la Foire d'échantillons à Bâle et du Comptoir Suisse à Lausanne, Office suisse d'expansion commerciale, Secrétariat des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique, Automobile-Club de Suisse, Touring-Club suisse, Association suisse des châteaux et des ruines, Société suisse des routes d'automobiles, Société pour le développement du trafic aérien, Salon automobile suisse, Fête du Cinquantenaire de la ligne du Gothard, etc.

Divers voyages d'information à l'étranger, le plus souvent en correspondance avec les réunions auxquelles nous avons pris part (Belgique, Hollande, Italie, France, Angleterre), nous ont permis de nouer et d'entretenir des relations personnelles avec les représentants officiels de la Suisse, les chefs et fonctionnaires des agences de voyages, les membres dirigeants des associations de voyages, etc., autant d'occasions de nous rendre compte de l'organisation de la propagande touristique suisse, de ses besoins et des résultats obtenus.

Si notre activité dans le domaine de l'édition et de la distribution du matériel de propagande s'est ressentie de la crise économique et de notre budget limité, d'un autre côté elle a aussi été mise à contribution par les longues négociations tendant à l'unification de la propagande touristique suisse, ainsi qu'à la réorganisation de l'Office Suisse du Tourisme.

Mentionnons ici la création de la *Fédération suisse du tourisme*, avec siège à Zurich, dont le but est la défense des intérêts économiques du tourisme suisse. Nous avons renoncé pour le moment à adhérer à cette association.

Les envois de matériel de propagande ont été moins considérables que les dernières années. Nos envois comprennent les imprimés édités par l'Office, les sociétés de développement, la Société suisse des hôteliers et les entreprises de transport. Ils sont destinés en majorité à l'étranger et diffusés par les soins de nos représentants, des bureaux des C. F. F., des Consuls de Suisse et des agences de voyages. Le tableau ci-dessous indique les pays destinataires et les quantités d'imprimés envoyés.

PAYS	Imprimés de l'O. N. S. T.	Imprimés des intéressés	Affiches
France	89.545	78.934	1.025
Belgique, Luxembourg	24.074	114.418	1.088
Hollande	16.205	100.342	872
Italie	28.974	76.822	1.161
Allemagne	40.921	33.954	901
Suisse	38.690	27.040	3.837
Espagne, Portugal	5.170	39.213	552
Grande-Bretagne	38.219	1.902	1.232
Hongrie	5.104	24.578	871
Tchécoslovaquie	5.323	20.316	622
Autriche	9.971	6.403	125
Roumanie	2.285	12.854	451
Yougoslavie, Bulgarie	2.222	7.035	225
Pologne	1.509	4.573	128
Finlande, Suède, Norvège	2.083	3.437	108
Danemark	1.292	4.051	160
Grèce	706	2.768	146
Danzig, Lithuanie, Lettonie, Esthonie	445	1.080	37
Amérique du Nord	18.637	3.819	536
Amérique latine	1.953	7.030	248
Afrique	2.100	9.537	518
Indes anglaises et néerlandaises	2.433	8.472	206
Turquie, Syrie, Palestine, Egypte	3.364	3.289	218
Chine, Japon, Siam, Philippines	1.128	3.796	98
Australie, Nouvelle-Zélande	886	3.168	111
Divers	93	828	22
	<u>343.332</u>	<u>599.659</u>	<u>15.498</u>

A côté du matériel de propagande distribué à l'étranger par nos agences et les bureaux des C. F. F., nous devons constater qu'un nombre considérable d'imprimés sont envoyés directement aux agences de voyages et à nos représentants par les sociétés de développement et les entreprises de transport, ce qui peut entraîner des doubles emplois et parfois du gaspillage. En ce qui touche nos expéditions elles n'ont lieu que sur demande et plutôt par colis répétés, afin d'éviter l'accumulation de stocks.

Ensuite de la crise qui a régné dans tous les domaines du tourisme, nous avons été amenés à restreindre l'édition de nouvelles publications, ainsi que toute notre activité à l'étranger. Pour cette raison, nous avons renoncé à réunir notre *Commission de propagande et de publicité*, ainsi que celle de *balnéologie et de climatologie*.

Une statistique intéressante est celle des demandes d'*informations par correspondance* auxquelles a répondu notre *siège de Zurich*.

Ces demandes portaient sur les objets suivants :

Stations d'été et villes	342
Stations d'hiver	119
Cours de ski	38
Stations balnéaires	44
Stations climatiques et sanatoria	79
Itinéraires et billets combinés	133
Horaires, correspondances, billets	262
Autocars postaux	36
Papiers d'identité, douanes	63
Automobiles : règlements, itinéraires, cartes	270
Automobilisme : papiers d'entrée, permis, taxes	102
Etat des routes	31
Excursions pédestres, alpinisme, cartes	84
Cyclisme, golf, canotage, natation, pêche	68
Hôtels, pensions, auberges pour la jeunesse, appartements à louer	512
Instituts, pensionnats, écoles	153
Homes d'enfants	13
Conditions de séjour, taxes, coût de la vie	33
Manifestations, fêtes, etc.	47
Conditions météorologiques	18
Voyages de sociétés	42
Renseignements statistiques	46
Agences de voyages	102
Publications et journaux	90
Propagande radiophonique	16
Foires et expositions	12
Organisation de l'Office et de la propagande	31
Distribution du matériel	139
Offices nationaux étrangers, conférences, congrès	32
Contributions rédactionnelles	37
Corrections d'épreuves	12
Demandes de matériel	3679
Demandes de photos	88
Demandes de films et clichés	192
Demandes du Bulletin d'informations	45
Insertions	180
Divers	152
Total	<u>7342</u>

Cette statistique démontre l'importance prise par notre *service d'informations*, auquel on fait de plus en plus appel de tous les pays.

2. Division de propagande et de publicité

Publications. — En 1932, l'Office a publié ou réédité les imprimés suivants :

L'hiver en Suisse, guide illustré en langue française, avec carte des stations d'hiver : 30.000 exemplaires.

Carte du touriste au 1 : 600.000 avec texte français et nombreux graphiques au verso : 10.000 exemplaires.

Carte du touriste au 1 : 600.000 sans texte au verso : 20.000 exemplaires.

Programme des manifestations sportives et mondaines pour la saison d'été 1932 ; trois éditions : texte allemand 8000 exemplaires, texte français 6000 exemplaires, texte anglais 6000 exemplaires.

Programme des manifestations sportives et mondaines pour la saison d'hiver 1932/33 ; trois éditions : texte allemand 8000 exemplaires, texte français 6000 exemplaires, texte anglais 6000 exemplaires.

Le mouvement touristique en Suisse pendant l'année 1931 et la saison d'hiver 1931/32 avec texte français et allemand : 1000 exemplaires (publication de la Division d'économie publique et de statistique, Lausanne).

Avis importants aux automobilistes, prospectus en quatre langues : texte allemand 50.000 exemplaires, texte français 50.000 exemplaires, texte italien 50.000 exemplaires, texte anglais 10.000 exemplaires (publication de la Division du trafic).

Calendrier à effeuiller « Suisse » 1933 : texte allemand 1500 exemplaires, texte anglais 900 exemplaires, texte français 600 exemplaires.

Affiche d'hiver en héliogravure : 2500 exemplaires allemands, 1200 exemplaires français, 1700 exemplaires anglais, 600 exemplaires italiens.

Collaboration à diverses publications de propagande touristique :

Petite carte du tourisme au 1 : 900.000 : 500 exemplaires livrés à l'agence Blenk, Fert & Cie, à Genève, pour l'encartage dans un guide anglais.

Même carte : 1100 exemplaires livrés au Ministère des affaires étrangères de Belgique pour l'encartage dans une brochure générale sur la Suisse.

La balance du tourisme et l'industrie hôtelière suisse depuis 1914, tirage à part d'un ouvrage de M. le Dr Cruchon, Lausanne (« Le franc suisse pendant et après la guerre ») : 200 exemplaires.

Distribution à nos représentants et aux Consuls de Suisse de l'ouvrage « Schweizerisches medizinisches Jahrbuch 1932 » (Benno Schwabe, Bâle) : 70 exemplaires.

Diffusion de l'ouvrage « Auf Schweizer Alpenstrassen » (Gesellschaftswagengruppen des Verbandes schweizerischer Motorlastwagenbesitzer) : 400 exemplaires.

Achat de 160 vues coloriées de Meisser et 160 planches coloriées de la brochure « Stations balnéaires suisses » pour le « Thirteen Club Magazine ».

Diffusion et vente de l'ouvrage de luxe « Bauernkunst in der Schweiz », de D. Baud-Bovy.

Propagande rédactionnelle. — Notre collaboration dans la presse de nombreux pays est trop variée et ramifiée pour que nous puissions en indiquer toutes les manifestations. Mentionnons cependant les articles, le plus souvent illustrés, qui ont paru dans les organes qui suivent :

« L'hiver en Suisse » (*Anglo-Belgian Times*, Anvers).

« Le tourisme et l'industrie hôtelière suisse » (*Toerisme*, Anvers).

« Le tourisme suisse » (*Le Matin*, Paris).

« La Suisse et le tourisme » (*Revue de voyages*, Sourabaya).

« Les sports d'hiver » (*Lloyd-Zeitung*, Brême).

« Le tourisme en Suisse » (*Gazeta Handlowa*, Varsovie).

« L'industrie hôtelière suisse » (*Architecture Nouvelle*, Genève).

« L'importance du tourisme pour l'économie nationale suisse » (*Bund*, Berne).

« Le tourisme en suisse » (*Journal Suisse de Paris*).

« Le tourisme et les sports » (*Cook's Resetidning*, Copenhague).

Notre service de presse a saisi toutes les occasions pour rectifier des articles tendancieux et pour donner des renseignements sur les améliorations apportées au trafic suisse, ainsi que sur nos stations climatiques et balnéaires, leurs vertus curatives et les trésors artistiques et historiques de nos villes et de nos bourgs. Relevons à cet égard les services rendus par le « Bulletin bimensuel d'informations » publié en français, en allemand, en anglais et en italien par notre Office, tandis qu'une édition hollandaise paraît aussi deux fois par mois par les soins de notre agence d'Amsterdam.

C'est aussi à notre Office que revient le mérite des séries d'articles parus dans la presse belge et dans la presse française à la suite des voyages d'études que nous avons organisés pour des groupes de journalistes belges et français avec l'appui de l'Agence Brooke à Anvers et du *Journal Suisse de Paris*. Le premier voyage à destination de l'Oberland bernois avait pour but de populariser les sports d'hiver en Belgique, tandis que le second, placé sous la direction du chef de l'Agence des C. F. F. à Paris, comportait une rapide randonnée à travers la Suisse de Genève à Lausanne, Montreux, Fribourg, Berne, Interlaken, Lucerne, Lugano, Zurich et Bâle, en relation avec les fêtes et les illuminations de la ligne du Gothard. Des reportages très élogieux sur notre pays ont traduit dans la presse belge et française les impressions de nos hôtes de quelques jours.

Une autre forme de notre activité rédactionnelle est la revision et la correction des guides de la Suisse ou d'une région, qui nous sont confiés par les auteurs ou les maisons éditrices.

De même que nos représentants à l'étranger, nous avons été en relations suivies avec des écrivains et des journalistes, dont nous avons favorisé la publication d'articles en facilitant leurs voyages et leurs séjours en Suisse.

Pour l'illustration d'articles rédactionnels, il a été envoyé 576 *photographies*.

Conférences. — Comme il appert des rapports de nos agents (page 10), de nombreuses conférences sur la Suisse ont été données avec leur concours en Belgique, à la Côte d'Azur, en Hollande, en Hongrie et Tchecoslovaquie. De notre côté, nous avons mis des *diapositives* et des *films* suisses à la disposition de conférenciers de plusieurs pays. Bornons-nous à indiquer quelques-uns de ces conférenciers et les localités où notre matériel de projection a été présenté :

M. Hamacher : Berlin (14), Dresde (3), Luckenwalde, Spremberg (2), Sommerfeld, Salzwedel.

M. Flaig : 47 conférences en Autriche, en Allemagne et en Tchecoslovaquie.

M. Schmid, Consul : Nuremberg.

D^r Châble : New-York (12), Chicago, San-Francisco, Christchurch (Nouvelle Zélande), Shanghai et divers Rotary-Clubs.

M. Rau : Copenhague.

M. Essler : Vienne.

Consulat de Suisse : Singapour.

Dans le même ordre d'idées, nous avons collaboré à la radiodiffusion de nombreux reportages en langues allemande, française, italienne, hollandaise, anglaise, relatifs aux stations et aux sports d'hiver par les postes d'émission de Beromunster et de Sottens. Dans ce but, nous avons donné aux intéressés des stations d'hiver les instructions voulues, cela d'accord avec la Société suisse de radiodiffusion que nous tenons à remercier ici, de même que les studios de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich, de leur collaboration dévouée.

Films. — Outre les films en circulation à la fin de 1931, l'Office en a remis 47 à différents conférenciers en Tchecoslovaquie, en Belgique, en Hollande, en Autriche, en Allemagne, au Cap, en Guinée française et en Suisse. Faute de moyens financiers suffisants, l'Office n'a pas fait tourner de nouveaux films. Il s'est borné à la confection de copies destinées à remplacer celles hors d'usage.

Nos représentants à l'étranger disposent de plusieurs films, souvent mis à contribution.

Diapositives. — En 1932, l'Office a envoyé 668 diapositifs à des conférenciers de divers pays. D'autre part, les collections permanentes de nos agences en Hollande et en Belgique ont été fortement augmentées.

Agrandissements photographiques. — Pour la décoration des vitrines des agences de voyages, ainsi que pour l'exposition dans des salles de clubs ou des halls d'hôtels, les agrandissements photographiques sont très demandés, de préférence aux affiches. En 1932, l'Office en a remis gratuitement 273, entre autres 92 en Italie, 79 à la Côte d'Azur, 28 en Palestine, 18 en Belgique, 12 au Maroc et 10 en Egypte.

Expositions et foires. — Quoique les conditions économiques de la plupart des pays ne soient pas favorables à l'organisation d'expositions et de foires, nous avons participé à plusieurs de ces manifestations, presque toujours en commun avec l'Office suisse d'expansion commerciale. Notre principal effort a porté sur la Foire de *Milan* (avril), où le Pavillon suisse était affecté à une exposition de matériel et d'objets de sport. Le bureau d'informations dirigé par notre représentant en Italie a été fréquemment mis à réquisition et a distribué de nombreux imprimés de propagande.

Les autres foires auxquelles nous avons participé sont celles de *Bruxelles* (affiches et matériel diffusé par notre agence), *Zagreb* (matériel et films), *Paris* (affiches), *Utrecht*, *Poznan*, *Prague*, *Salonique*, *Léopoldville* et *Tel-Aviv*. Nous avons aussi occupé un stand avec bureau d'informations au Comptoir Suisse de *Lausanne*, dans le but de développer les voyages en Suisse.

Des envois de matériel de propagande, d'affiches et de tableaux ont été effectués pour l'Exposition internationale des villes d'art ancien à *Bruges*, pour l'Exposition de tourisme à *Tokio* (par l'entremise de la Légation de Suisse) et pour l'Exposition de tourisme à *St-Raphaël*.

Publicité collective. — En 1932, la publicité collective suisse, faite en commun avec les sociétés de développement et les entreprises de transport, a été organisée d'entente avec le service de publicité des C. F. F. Une seule circulaire a été envoyée aux intéressés, laquelle contenait des propositions pour tous les pays. Les C. F. F. se sont chargés de la publicité dans les quotidiens de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France, alors que l'Office a fait paraître des annonces collectives dans les périodiques illustrés de ces mêmes pays et dans la presse d'autres Etats.

Les annonces publiées par les soins de l'Office en faveur des stations d'été ont réuni la participation suivante :

Allemagne	10	périodiques	10	insertions	7	participants
Angleterre	8	»	8	»	8	»
France	10	»	10	»	12	»
Hollande	10	»	10	»	12	»
Belgique	10	»	10	»	9	»
Italie	20	»	20	»	9	»

L'Office a organisé seul une campagne d'annonces collectives avec le concours des hôtels et d'autres intéressés en faveur de l'*autotourisme*. Cette réclame a eu un plein succès et a réuni le nombre suivant de participants :

Allemagne	5	périodiques	10	insertions	8	participants
France	5	»	10	»	19	»
Italie	4	»	8	»	13	»
Belgique	4	»	8	»	13	»
Hollande	4	»	8	»	7	»

La réclame collective en faveur de la *saison d'hiver*, organisée en commun avec le service de publicité des C. F. F., sur les mêmes bases que celle de la saison d'été, n'a réuni une participation suffisante que pour les périodiques illustrés en Allemagne. Notre annonce a paru dans 10 périodiques avec 4 participants.

Les périodiques illustrés et les journaux dans lesquels notre publicité collective a été effectuée en 1932 sont les suivants :

Allemagne : Leipziger Illustrierte Zeitung, Sport im Bild, Velhagen und Klasing's Monatshefte, Reklams Universum, Scherl's Magazin, Stuttgarter Illustrierte, Münchner Illustrierte Presse, Elegante Welt, Die Neue Linie, Kosmos, Neue Kraftfahrer-Zeitung, Stuttgarter Neues Tagblatt, Münchner Neueste Nachrichten, Frankfurter Zeitung, Die Woche, Die Dame, Atlantis, Frankfurter Illustrierte.

Angleterre : Graphic, Sphere, Sketch, Illustrated Sporting and Dramatic News, Bystander, Golfing, Queen, Nash's Magazine.

France : L'Illustration, Le Monde Illustré, Fémina, Vu, Le Miroir du Monde, Le Golf, Tennis et Golf-Lectures pour tous, La Science et la Vie, Vogue, Omnia, Candide, Gringoire, Le Progrès, La Presse réunie.

Hollande : Algem. Handelsblad, Haagsche Post, De Telegraaf, Nieuwe Rotterdamsche Courant, Wereld Kroniek, De Prins, De Maasbode, Nieuwsblad van het Norden, Nieuwe Arnhemse Courant, Het Vaderland, De Kampioen, Motorrijwiel.

Belgique : L'Indépendance Belge, La Meuse, Le Soir, Gazette de Charleroi, Gazette de Liège, La Métropole, Gazette van Antwerpen, La Flandre Libérale, La Vie, L'Eventail, La Revue Sportive Illustrée, Midi, Le Neptune.

Italie : Corriere della Sera, Il Sole, Il Popolo d'Italia, Il Giornale d'Italia, Il Lavoro, Resto del Carlino, La Nazione, La Stampa, Il Piccolo, Gazzetta di Venezia, Il Secolo Sera.

Publicité générale. — Il a été effectué de la publicité générale en faveur de la Suisse dans son ensemble et à la charge exclusive de l'Office dans les périodiques et les journaux suivants :

Allemagne : Reklam's Universum, Der Winter. Total : 2 annonces.

Angleterre : Year Book 1932 of the Thirteen Club, Education Authorities Directory. Total : 2 annonces.

Argentine : Viajes Sudamericanos : 1 annonce.

Belgique : Feuilletts du Tourisme (1), En voyage (2), L'Eventail (9). Total : 12 annonces.

Danemark : Bennett's Kursbuch : 1 annonce.

Espagne : Annuaire Général d'Espagne : 1 annonce.

France : Programme permanent du Théâtre de Monte-Carlo : 1 annonce.

Hollande : Reizen en Trekken (3), Annuaire de la Nederl. Reisvereniging (1), Programme de voyages de la Nederl. Christl. Reisvereniging (1), Programme de voyages de la Nederl. Roomsche Reisvereniging (1), Numéro de Noël de la Haagsche Post (1), Algemeen Handelsblad (6), De Telegraaf (6), De Maasbode (6), Nieuwe Rotterdamsche Courant (6), Haagsche Post (6), De Nieuwe Dag (4), De Tijd (4), Het Centrum (4), Arnhemse Courant (4). Total : 53 annonces.

Hongrie : Calendrier 1932 Az Est, Pesti Hirlap, Annuaire de l'Association Hongroise du Ski. Total : 3 annonces.

Italie : Revue du Club alpin italien : 1 annonce.

Indes Orientales : Straits Times à Singapour : 24 annonces.

Tchécoslovaquie : Lidove Noviny (2), Guide de Karlsbad (1), Prager Tagblatt (2), Narodni Listy (1), Teplitzer Anzeiger (1), Aussiger Tagblatt (1), Tagesbote Brno (1), Morgenzeitung Moravska Ostrava (1), Deutsche Morgenzeitung u. Handelsblatt (1), Elbezeitung (1), Bäderzeitung Karlsbad (1), Teplitzer Tagblatt (1), Komotauer Tagblatt (1), Brüxer Tagblatt (1), Saazer Abendzeitung (1), Reichenberger Tagblatt (1), Mährisch-Schlesisches Tagblatt (1), Viatko (1). Total : 20 annonces.

Suisse : S. B. B. Revue (1), Guide touristique Bernard (1). Total : 2 annonces.

Une nouvelle ordonnance du gouvernement allemand, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1932, ayant autorisé la sortie de devises jusqu'à 700 Mk. par mois en trafic touristique avec la Suisse, nous avons immédiatement fait paraître, avec l'appui financier de la Société suisse des hôteliers, des annonces dans les journaux indiqués ci-dessous, tandis que les Chemins de fer fédéraux se chargeaient d'une publicité analogue dans une partie de la presse allemande :

Schwarzwälder Bote, Freiburger Zeitung, Stuttgarter Neues Tagblatt, Dortmunder Zeitung, Dresdener Anzeiger, Rhein- und Ruhrzeitung, Kölnische Illustrierte Zeitung, Neue Badische Landeszeitung, Schwäbischer Merkur, Nürnberger Zeitung, Badische Presse, Württemberger Zeitung, Allgemeine Automobilzeitung (Adac).

Divers. — Des négociations ont eu lieu entre plusieurs administrations fédérales et notre Office dans le but de conclure avec certains Etats des conventions tendant à l'entrée en franchise du matériel de propagande touristique sur la base de la réciprocité.

Nous avons aussi appuyé toutes les démarches jugées opportunes, afin que fussent abrogées les mesures opposées par quelques gouvernements étrangers à la sortie des devises et au libre mouvement touristique international.

A la demande du Comité national suisse de la Chambre de commerce internationale, nous avons procédé à une enquête au sujet de la concurrence du rail et de l'auto, ainsi que de la coordination de ces moyens de transport.

Nous avons aussi accepté de présider une Commission d'experts constituée par l'Association suisse des directeurs de bureaux de renseignements dans le but d'examiner la raison d'être de la Centrale des prospectus et les possibilités d'organiser et d'unifier la distribution du matériel de propagande édité par les hôteliers.

Outre notre intervention concernant la participation des intéressés suisses à la Conférence européenne des intérêts économiques du tourisme, à Nice, nous avons coopéré à l'organisation du Congrès suisse du tourisme, qui aura lieu à Zurich à la fin du mois de mars 1933 et qui promet d'être une importante manifestation.

Tandis que nos agences de Buenos-Aires et de Graz ont été supprimées en raison de la crise économique, nous avons conclu avec la Chambre de commerce suisse en Italie un accord par lequel celle-ci assumera la représentation provisoire de notre office à Milan à partir de 1933 et aussi longtemps que les Chemins de fer fédéraux n'auront pas ouvert une agence en Italie. Son activité comportera surtout l'organisation d'un service d'informations touristiques, la répartition du matériel de propagande suisse, le contrôle de l'activité des agences de voyages et l'étude de tous les moyens propres à développer le mouvement touristique à destination de la Suisse.

3. Division du Trafic.

Horaires : La Commission du trafic et des horaires s'est réunie deux fois cette année, le 7 janvier et le 9 septembre.

La conférence intercantonale des horaires a eu lieu les 23 et 24 février. Nous conformant à l'invitation du Département des Postes et Chemins de fer de restreindre le nombre des propositions, nous n'avons présenté que neuf demandes au lieu de douze l'année dernière. La plupart étaient d'ailleurs d'anciens postulats non liquidés. Nous ne reviendrons pas sur ces questions dans notre rapport, car nous espérons que tôt ou tard il en sera tenu compte.

La halte à Sierre demandée par nous depuis longtemps, en particulier pour le Simplon-Orient-Express, a été refusée cette fois encore par la conférence des horaires. Toutefois, le nouveau projet d'horaire 1933/34 prévoit l'arrêt du train S.-O. à la station susmentionnée.

Le train accéléré du soir, de la Suisse allemande à destination du Tessin, train qui avait été réclamé par le canton du Tessin, figurait pour la première fois dans l'horaire 1932/33 ; cependant sa mise en marche ne correspondait pas aux vœux émis par les intéressés. Aussi chacun fut-il agréablement surpris de constater que le prochain horaire — du moins d'après le projet du 13 décembre 1932 — comporte une notable amélioration de cette communication. La correspondance de Zurich sera effectuée conformément aux désirs exprimés et celle de Berne sera assurée par un train direct de manière que l'arrivée au Tessin soit avancée de 45 minutes. Ainsi il sera possible, à l'avenir, d'atteindre toutes les stations tessinoises avant minuit.

Réorganisation de la Commission du trafic et des horaires : La Commission du trafic et des horaires a été constituée en 1920. Elle se mit à l'œuvre au moment où les relations du trafic international rompues par la guerre, devaient être renouées. Cette Commission n'avait pas seulement pour tâche de s'occuper de questions d'horaires, mais aussi de passeports et de douanes, ce qui détermina sa composition. Le nombre de ses membres était de cinq au début et il s'est accru jusqu'à 17 au cours des années ; avec le temps, leur activité s'est bornée à des questions d'horaires. D'autre part, l'automobilisme est devenu un facteur toujours plus important du tourisme international et il exige instamment que notre Office défende ses intérêts. Tenant compte du nouvel état de choses, nous avons cru bien faire en envisageant une réorganisation de la Commission et nous avons soumis au Comité de direction des propositions y relatives.

Dans sa séance du 6 octobre 1932, le comité de direction a décidé de traiter cette question en même temps que celle de la réorganisation de l'Office, au moment voulu.

Electrification : Pour compléter notre rapport, relevons que les parcours suivants ont été électrifiés pendant cet exercice :

C. F. F. : Zurich-Affoltern-Zoug et Zurich-Wallisellen-Rapperswil ; chemins de fer privés : ligne Soleure-Moutier et tronçon Soleure-Berthoud du Chemin de fer de l'Emmental.

Facilités de voyages : Des améliorations ont été apportées à l'émission des billets de famille.

Pâques étant tombé, en 1932, au mois de mars, la Direction générale des C. F. F. a décidé d'émettre à titre d'exception des billets de sports d'une durée de validité de 5 jours.

Automobilisme : Nous constatons avec satisfaction que la loi fédérale sur la circulation des véhicules automobiles et des cycles a pu être adoptée au cours du mois de mars. Dès l'origine, l'Office national suisse du tourisme a pris parti pour la nouvelle loi, avec la conviction qu'une législation automobile unique régissant tout le territoire de la Confédération, ne pouvait que contribuer au développement du tourisme international. Cette opinion se traduit clairement par la résolution adoptée par le Conseil du tourisme dans sa séance du 6 mai, résolution qui recommandait aux intéressés de ne pas signer le referendum.

L'appui solidaire de tous les intéressés a permis de faire entrer en vigueur le 1^{er} décembre 1932 l'ordonnance qui régit la signalisation routière sur tout le territoire de la Confédération, puis le 1^{er} janvier 1933 la loi automobile, ainsi que son règlement d'exécution.

D'après l'article 54 de la loi automobile, qui constitue une innovation importante, les propriétaires de véhicules étrangers dont l'assurance responsabilité civile ne correspond pas aux prescriptions appliquées en Suisse concernant la somme assurée, sont tenus de contracter une assurance supplémentaire pour la durée de leur séjour en Suisse. Afin de faciliter cette formalité dans l'intérêt du tourisme automobile international, nous avons proposé au Département fédéral de justice et police que la question de l'assurance supplémentaire soit réglée de la même manière que celle de l'importation temporaire des véhicules étrangers au moyen de la carte d'entrée provisoire. Outre celle-ci, les postes douaniers frontière devraient donc délivrer des polices d'assurances, conformément à la loi.

Cartes d'entrée provisoire pour véhicules à moteur : Tandis qu'une nouvelle diminution s'est manifestée dans le transport ferroviaire des voyageurs pendant l'exercice 1932, on a pu constater un accroissement réjouissant du trafic automobile étranger à destination de la Suisse. Il a été délivré 18.348 cartes d'entrée provisoire de plus qu'en 1931. Peut-être faut-il attribuer cette augmentation au fait que la durée de validité des cartes en question a de nouveau été prolongée, soit de 7 à 10 et de 10 à 20 jours, sans augmentation de prix.

Les relations entre la Direction générale des douanes, la Compagnie d'assurances et l'Office national suisse du tourisme ont continué à donner toute satisfaction aux intéressés. Des 508 réclamations provoquées par la non-remise de la carte d'entrée provisoire au poste douanier de sortie, 441 ont pu être liquidées ensuite du renvoi de la carte ou de la présentation d'une attestation de réexportation du véhicule, dûment légalisée.

Cartes d'entrée provisoire pour canots pliants : Le nombre des cartes d'entrée provisoire accordées pour canots pliants, canoes, etc., s'est accru sensiblement ; il a passé de 480 l'année dernière à 695. Le record a été atteint au mois d'août par l'octroi de 261 cartes. Des 695 cartes délivrées, 56 n'ont pas été rendues à la sortie des canots et les cas y relatifs ont été liquidés ultérieurement.

Aviation : La *Swissair* est la première compagnie européenne qui ait eu recours à des appareils rapides pouvant atteindre une vitesse commerciale de 270 km. à l'heure. Ces machines sont en exploitation régulière depuis le 1^{er} mars 1932 sur la ligne Zurich-Munich-Vienne. Les résultats de ce service se sont montrés très satisfaisants, non seulement sous le rapport technique, mais aussi au point de vue commercial. L'occupation des places par les voyageurs payants a dépassé le 75 % pendant toute la saison.

Une autre innovation du trafic aérien suisse est l'exploitation pendant six semaines, à titre d'essai, d'un service régulier sur le parcours transalpin Zurich-Milan. Les moyens limités dont dispose notre Office ne lui ont pas permis d'effectuer une publicité particulière en faveur du trafic et du tourisme aériens. Par contre, il s'est associé par une modeste contribution, à l'action générale de propagande de l'Union suisse pour le trafic aérien.

Douanes et Trafic frontalier : Les mesures prises au sujet des devises ont constitué un sérieux obstacle aux voyages en Suisse. Pour atténuer les effets de ces restrictions, nous avons adressé une requête au Département fédéral de l'Economie publique, le priant de chercher à obtenir des Etats respectifs qu'ils permettent l'exportation d'une somme plus forte, en leur offrant comme compensation l'autorisation d'importer certains produits en Suisse. Un accord qui entra en vigueur au début de juillet fut passé dans ce sens avec l'Allemagne, mais ses effets ont été peu sensibles.

Dans l'intérêt du tourisme automobile, une requête a également été adressée au Département fédéral de justice et police, demandant que le certificat international de route et le certificat international pour le véhicule ne soient plus exigés des automobilistes allemands et français, mais que ceux-ci soient admis en Suisse sur simple présentation des certificats nationaux. Le Département a bien voulu donner suite à notre proposition et depuis le 1^{er} août, les permis nationaux allemands et français, pour le conducteur et le véhicule, donnent droit à l'entrée temporaire dans notre pays. Cette mesure a été couronnée de succès, notamment en ce qui concerne la France.

Au cours de l'année, le Département fédéral de justice et police a également reconnu la carte d'identité luxembourgeoise (les cartes française et belge sont admises depuis 1931) comme pièce de légitimation pour le passage de la frontière suisse.

Bulletin d'informations : Le tirage total de cette publication se présente comme suit pour ces cinq dernières années :

	1928	1929	1930	1931	1932
allemand	1790	1835	2010	2124	2150
français	785	875	1030	1025	1130
italien	300	345	1190	1200	1170
anglais	475	485	525	553	560
hollandais	—	405	405	426	430
	<hr/> 3350	<hr/> 3945	<hr/> 5160	<hr/> 5328	<hr/> 5440

La rubrique « Nouvelles de nos stations » a été ajoutée au bulletin. Sous ce titre paraissent de brefs communiqués envoyés par les sociétés de développement, concernant les manifestations sportives ou autres, les résultats de la saison, etc. Ces notices ont été accueillies avec faveur par la presse étrangère qui les reproduit partiellement ou entièrement.

Le « Bulletin d'informations » est expédié dans les pays suivants :

ETATS	Nombre d'exemplaires	ETATS	Nombre d'exemplaires
Suisse	1177		5178
Italie	1105	Amérique du Sud	42
Allemagne	1080	Palestine, Egypte, Turquie	34
Hollande	426	Roumanie	33
Angleterre	286	Lettonie, Esthonie, Lithuanie	26
France	238	Afrique	23
Autriche	193	Indes britanniques et néerlandaises	21
Belgique, Luxembourg	170	Pologne	20
Tchécoslovaquie	151	Australie	18
Hongrie	92	Japon, Chine, Philippines	14
Scandinavie	89	Bulgarie	16
Espagne et Portugal	70	Grèce	15
Yougoslavie	56		
Amérique du Nord	45		
	<u>5178</u>		<u>5440</u>

Service de renseignements : Pendant l'année écoulée, les demandes de renseignements n'ont pas diminué dans la même proportion que les visiteurs étrangers. Il semble que les touristes encore en état de voyager exigent des informations beaucoup plus détaillées et plus approfondies. A côté des questions portant sur les prescriptions relatives aux devises, les conditions d'établissement, etc., ce sont les demandes concernant l'automobilisme qui ont été les plus nombreuses.

4. Siège de Lausanne et Division d'Economie Publique et de Statistique.

Le siège auxiliaire de Lausanne travaille en collaboration avec le siège principal de Zurich dans les domaines de la propagande, de la publicité et du trafic. Il pourvoit à l'approvisionnement des agences de voyages de l'Espagne, du Portugal et de tous les pays de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud, en même temps qu'il est en relations avec les Consuls de Suisse de ces contrées. Il a en outre un domaine d'activité qui lui est propre. C'est l'étude des questions relatives à l'économie publique et à la statistique. Le mouvement des étrangers, ses résultats statistiques, l'importance économique du tourisme pour la Suisse, les résultats de la propagande effectuée par les intéressés ont fait l'objet d'un rapport annuel détaillé intitulé « Le Mouvement touristique en Suisse pendant l'année 1931 et la saison d'hiver 1931/32 », publié en langues française et allemande.

Pendant ce dernier exercice, nous avons fourni des articles et des renseignements statistiques et économiques à des journaux et revues, des légations et consuls, à des agences de voyages, à des étudiants en Suisse et à l'étranger. Nous avons également établi, pour le Bureau fédéral de statistique à Berne, un tableau sur le mouvement touristique dans les diverses régions et stations de la Suisse en 1931, tableau publié dans l'« Annuaire statistique de la Suisse 1931 ». Enfin, des statistiques dressées par le bureau de Lausanne ont paru chaque mois dans le « Bulletin de la Banque Nationale Suisse ».

La saison d'été 1932. — S'il ne nous est pas possible de présenter maintenant un rapport complet sur le mouvement touristique de la Suisse en 1932, nous pouvons cependant donner un aperçu provisoire des résultats de cette saison. Nous nous basons dans ce but sur les données provenant des Grisons, du Valais, de l'Oberland bernois et de quelques stations de la Suisse centrale, où une statistique saisonnière est établie régulièrement, et sur les chiffres des principales villes de notre pays.

Le tableau suivant indique les *arrivées* par nationalité dans les stations (saison d'été) et les villes (année entière) :

Pays	1932	1931	Augmentation ou diminution en %
Suisse	952.073	918.009	+ 3,7
Allemagne	248.330	334.655	— 25,8
France	168.781	155.445	+ 8,6
Amérique	79.027	111.970	— 29,4
Hollande	77.731	91.553	— 15,1
Grande-Bretagne	57.249	152.184	— 62,4
Italie	53.439	63.758	— 16,2
Belgique	34.758	33.965	+ 2,3
Autriche	28.915	45.749	— 36,8
Balkans	10.795	17.296	— 37,6
Tchécoslovaquie	8.267	15.952	— 48,2
Espagne et Portugal	8.231	9.811	— 16,1
Scandinavie	7.756	20.264	— 61,7
Pologne	6.521	9.726	— 32,9
Hongrie	5.739	10.529	— 45,5
Russie	1.979	2.828	— 30
Divers	15.464	20.451	— 24,4
Total	1.765.055	2.014.145	— 12,4

La saison 1932 figurera dans les annales de l'hôtellerie comme l'une des plus mauvaises années. En effet, nous pouvons constater qu'à l'exception des Français, des Belges et des Suisses, qui sont en légère augmentation, toutes les autres nations sont en régression marquée. Les ressortissants anglais, qui ont toujours constitué avec les Allemands le fond de la clientèle de nos stations climatiques, semblent avoir déserté les régions de la Suisse qui leur étaient chères ; en effet, de 150.000 qu'ils étaient en 1931, les Britanniques ne sont plus que 57.000 en 1932, c'est-à-dire une diminution de 93.000, soit de 62,4 %. Le nombre des touristes allemands continue à baisser chaque année ; de 334.600 en 1931, il descend à 248.000 en 1932 ; la diminution est donc de 86.000 arrivées, ou de 25,8 %. Il en est de même des Autrichiens (— 36,8 %), des pays balkaniques (— 37,6 %), de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie (— 45 %), des Hollandais même (— 15,1 %), autrefois parmi les meilleurs clients de nos hôtels.

En revanche, on constate une fois de plus que les voyageurs suisses augmentent d'année en année. Il est réjouissant de voir que nombre de nos compatriotes se rendent compte de la situation difficile du tourisme et qu'ils ont à cœur d'y remédier dans la mesure de leurs moyens, en passant leurs vacances dans leur propre pays.

N'oublions pas de mentionner les Français et les Belges, dont le nombre des arrivées est en progression marquée (respectivement + 8,6 % et + 2,3 %) et qui semblent apprécier chaque année davantage les beautés de notre pays.

Le résultat global provisoire de la saison 1932 se traduit par une diminution des arrivées de 12,4 % comparativement à l'année 1931, qui avait déjà été mauvaise, de 28 % par rapport à 1930 et de 41 % par rapport à 1929.

Le nombre des nuitées présente lui aussi une très forte diminution et le *pourcentage des lits d'hôtels occupés* a été de beaucoup inférieur à ceux des années précédentes. A la fin de juillet, soit pendant la haute saison, la moyenne n'était que de 44,1 % contre 56,7 % à la même époque en 1931, 72,2 % en 1930 et 80,2 % en 1929, soit une diminution de 36,1 % dans l'espace de quatre ans.

Les facteurs qui, en 1932, ont agi si défavorablement sur le mouvement touristique sont les mêmes que ceux que nous avons signalés dans notre rapport de l'année dernière. Les conditions météorologiques désastreuses de la première moitié de l'été, la situation économique mondiale précaire, la dépréciation de quelques monnaies européennes, enfin les restrictions apportées à l'exportation des devises, tels sont les facteurs qui ont continué à se faire durement sentir en 1932.

Entreprises de transport : Les résultats d'exploitation des entreprises suisses de transport, nous montrent que le chiffre total des recettes-voyageurs des Chemins de fer fédéraux accuse une diminution de plus en plus considérable, passant de fr. 159.121.000 en 1930 à fr. 150.723.000 en 1931 et à fr. 136.681.000 en 1932, soit une régression de 14 % dans l'espace de trois ans (en 1932 : diminution de 9,3 % comparativement à 1931).

De même la majorité des chemins de fer privés ressent très nettement le recul du mouvement touristique, aussi l'année 1932 a-t-elle été une des années les plus noires qu'ils aient jamais traversées.

Voyons leurs résultats d'exploitation depuis le début de la crise économique. Alors que les chemins de fer à trafic régional accusent de 1929 à 1932 une diminution de 23,5 à 21 millions, les recettes d'exploitation des dix compagnies à fort mouvement touristique passent de 25,25 millions à 17,5 millions. Quant aux vingt-cinq chemins de fer à trafic touristique prédominant, leurs recettes d'exploitation ont baissé de moitié, passant de plus de 15 millions à moins de 8 millions.

Recettes d'Exploitation des Chemins de Fer suisses en 1932

<i>Groupes de chemins de fer</i>	<i>Année</i>	<i>Trafic-voyageurs</i>
		<i>en milliers de francs</i>
<i>Chemins de fer fédéraux</i>	1932	136.541
	1931	150.723
comparé à :	1931	— 14.182
	%	— 9,4
<i>Autres chemins de fer à voie normale :</i>	1932	12.980
	1931	14.192
comparé à :	1931	— 1.212
	%	— 8,5
<i>Voies étroites :</i>	1932	19.342
	1931	22.824
comparé à :	1931	— 3.482
	%	— 15,3
<i>Voies à crémaillère :</i>	1932	2.452
	1931	3.645
comparé à :	1931	— 1.193
	%	— 32,5
<i>Funiculaires :</i>	1932	3.304
	1931	3.848
comparé à :	1931	— 544
	%	— 14,1
<i>Tramways :</i>	1932	51.117
	1931	51.690
comparé à :	1931	— 573
	%	— 1,1
<i>Total des chemins de fer :</i>	1932	225.736
	1931	246.922
comparé à :	1931	— 21.186
	%	— 8,6

On peut se rendre compte, par ces chiffres, de l'influence catastrophique exercée par la diminution des étrangers sur les résultats annuels d'exploitation. En effet, les chemins de fer à trafic touristique prédominant, qui exploitent environ 420 kilomètres, ont un capital-actions de 55 millions et une dette obligataire de 65 millions représentant 3,2 millions d'intérêt. Le capital-actions des dix chemins de fer à fort mouvement touristique (longueur kilométrique : 595) s'élève à 96 millions avec environ 220 millions d'obligations, exigeant le

paiement de 9 ½ millions, en chiffres ronds, d'intérêts. Alors qu'en 1929, quatre compagnies seulement, sur les vingt-cinq à trafic touristique prédominant, ne pouvaient donner un dividende, en 1931, huit seulement étaient encore en situation de distribuer un dividende, lequel ne représentait au total qu'une somme de fr. 275.000 contre 2,2 millions l'année précédente.

Tourisme automobile : Seul, avec le trafic aérien, le tourisme automobile est en augmentation constante. Alors qu'en 1920 le nombre des automobiles étrangères entrées provisoirement en Suisse ne s'élevait qu'à 3389, l'année 1932 enregistre le chiffre élevé de 194.612 (197.536 avec les motocyclettes) contre 176.673 en 1931, soit une augmentation de 17.939 ou 10,1 %.

Le tableau suivant indique les fluctuations mensuelles du mouvement automobile :

Automobiles et motocyclettes étrangères entrées temporairement en Suisse

MOIS	avec carte d'entrée provisoire	avec trip- tyque ou carnet	avec passavant	Motocy- clettes avec carte de contrôle	Total 1932	Total 1931	Augmen- tation ou diminution
Janvier	2.186	1.574	427	259	4.446	3.912	+ 534
Février	2.289	1.490	453	240	4.472	3.421	+ 1.051
Mars	3.733	2.381	605	170	6.889	4.191	+ 2.698
Avril	4.478	3.140	858	279	8.755	11.331	— 2.576
Mai	8.498	5.228	1.069	393	15.188	16.969	— 1.781
Juin	7.750	6.169	1.016	260	15.195	17.545	— 2.349
Juillet	14.734	11.369	1.201	305	27.609	30.233	— 2.624
Août	35.915	16.644	1.201	566	54.326	42.535	+ 11.791
Septembre	22.145	10.795	855	311	34.106	26.202	+ 7.904
Octobre	7.967	4.309	707	95	13.078	11.434	+ 1.644
Novembre	4.972	2.010	607	30	7.619	6.651	+ 968
Décembre	3.638	1.609	590	16	5.853	4.765	+ 1.088
Total : 1932	118.305	66.718	9.589	2.924	197.536		+ 18.347
	59,9 %	33,8 %	4,8 %	1,5 %			
Total : 1931	90.108	77.630	8.935	2.516		179.189	+ 11.730
	50 %	43,3 %	5 %	1,7 %			
Total : 1930	81.263	73.803	8.511	3.879		167.456	+ 33.070
	48,5 %	44 %	5 %	2,5 %			
Total : 1929	65.624	59.081	6.508	3.173		134.386	+ 28.155
	48,7 %	44 %	5 %	2,3 %			
Total : 1928	56.066	41.333	6.231	2.601		106.231	+ 27.327
	52,7 %	38,9 %	5,9 %	2,5 %			

Nous pouvons constater avec plaisir que, comme c'était le cas en 1931, le nombre d'entrées enregistrées en août et septembre constitue des chiffres records depuis l'établissement de la statistique. D'autre part, si les entrées enregistrées de mai à juillet sont moins élevées que l'année précédente, la diminution est plus que compensée dès le mois d'août et la progression se poursuit pendant tous les mois d'hiver.

Relevons l'augmentation considérable des voitures entrées avec la carte d'entrée provisoire, devenue rapidement populaire grâce aux facilités accordées. Le montant total a passé de 7840 en 1924 à 90.108 en 1931 et à 118.305 en 1932, soit une augmentation de 31,3 % par rapport à 1931. En outre, alors qu'il y a deux ans,

les voitures entrées avec ladite carte représentaient le 50 % du nombre total des voitures entrées temporairement en Suisse, elles constituent en 1932 le 59,9 %. Par contre, le nombre des triptyques est en diminution, passant de 43,3 à 33,8 % du total.

Les causes de ce mouvement ascensionnel sont les suivantes :

1. *Création de la carte d'entrée provisoire pour automobilistes*, dont la validité a été portée en 1932 à 10 et à 20 jours, jour d'entrée non compris.
2. *Suppression du passeport pour les ressortissants français, belges et luxembourgeois.*
3. *Reconnaissance des permis nationaux des automobilistes et motocyclistes italiens, français et allemands.*
4. *Amélioration du réseau routier suisse.*
5. *Conditions météorologiques favorables pendant les mois d'août et septembre.*

La statistique suivante, établie par la Direction générale des douanes, groupe les voitures d'après leur provenance (numéro de contrôle) :

Automobiles étrangères, d'après leur provenance

PAYS	1932	1931	Augmentation ou diminution en %
France et Monaco	113.140	98.350	+ 15,0
Allemagne et Dantzig	41.345	34.780	+ 18,9
Italie	24.369	24.947	— 2,3
Autriche	6.079	6.436	— 5,5
Angleterre, Ecosse, Irlande et Islande	3.676	5.026	— 26,9
Pays-Bas	3.229	2.816	+ 14,7
Belgique et Luxembourg	2.280	2.129	+ 7,1
Hongrie, Yougoslavie, Tchécoslovaquie et Pologne ..	952	1.570	— 39,4
Amérique (Nord et Sud)	1.033	1.313	— 21,3
Danemark, Suède et Norvège	336	642	— 47,7
Afrique (Egypte, etc.)	395	404	— 2,2
Espagne et Portugal	408	397	+ 2,8
Roumanie, Bulgarie, Albanie et Grèce	168	239	— 29,7
Lithuanie, Esthonie, Lettonie, Finlande et Russie...	87	76	+ 14,5
Asie (Turquie)	34	52	— 34,6
Australie, Océanie	5	3	+ 66,7
Autres pays	—	—	—
Total	197.536	179.189	+ 10,2

En 1932, 113.140 *voitures françaises* ont franchi la frontière suisse, c'est-à-dire le 57 % du chiffre total. On constate que si la Suisse reçoit chaque année un nombre de touristes français plus considérable, elle le doit incontestablement à l'automobilisme, tout en tenant compte que les automobiles françaises traversant la frontière ne sont évidemment pas toutes des voitures de tourisme.

En estimant à cinq jours la durée moyenne du séjour d'une automobile étrangère en Suisse, avec une dépense minimum de fr. 60.— par jour (3 touristes en moyenne par automobile), nous obtenons une somme de fr. 50,4 millions constituant le rendement approximatif du tourisme automobile l'année dernière.

Tourisme aérien : Tandis que les compagnies ferroviaires accusent des résultats déficitaires, le tourisme aérien, comme le trafic automobile, progresse chaque année.

Rendement total du réseau aérien suisse ¹⁾

1932	Etapes	km. de vol	Passagers payants
Lignes internationales	7.234	1.573.982	25.493
Lignes internes	2.897	221.485	2.948
Total de la saison d'été 1932	10.131	1.795.467	28.441
» 1931	10.269	1.878.465	22.366
» 1930	9.318	1.616.400	18.213

Les résultats ont été satisfaisants ; le nombre des passagers payants accuse une augmentation de 27,2 % par comparaison à 1931, passant de 22.366 à 28.441. Au mois d'août notamment, le trafic aérien commercial, favorisé par le beau temps, a été très intense et les chiffres obtenus constituent un record.

Aérodromes

	Passagers payants	
	Juillet 1932	Août 1932
Zurich-Dubendorf	1.558	2.255
Bâle-Birsfelden	1.700	2.165
Genève-Cointrin	884	1.183
Berne-Belpmoos	627	854
Lausanne-Blécherette	286	414

En outre, chose curieuse, de mai à juillet 1932, les chiffres du transport des passagers sont supérieurs, malgré le temps défavorable et la crise économique, à ceux obtenus à la même époque en 1931.

Aérodromes

	Passagers payants	
	Mai-Juillet 1931	Mai-Juillet 1932
Zurich-Dubendorf	3.874	4.135
Bâle-Birsfelden	3.104	3.987
Genève-Cointrin	1.894	2.225
Total	8.872	10.347

F. Finances.

Les recettes totales se sont élevées à fr. 534.055.08 (budget : fr. 539.875.—) en regard de fr. 478.444.80 de dépenses (budget : fr. 567.550.—) soit un excédent de fr. 55.610.29. Le déficit de l'exercice 1931 de fr. 61.763.35 se trouve donc réduit (fr. 61.763.35 — 55.610.29) à fr. 6.153.06 (budget 1932 : fr. 89.438.—). Ce résultat favorable est dû à une extrême compression des dépenses, rendue possible, malgré ses inconvénients, par le ralentissement du mouvement touristique dans la plupart des pays et en particulier par nos mesures d'économie en matière d'édition du matériel de propagande, de prises et d'achats de films, de publicité par la presse, etc. Ces mesures ne peuvent cependant avoir qu'un caractère provisoire, sinon les intérêts du tourisme suisse courraient le risque d'être gravement compromis.

Les subventions et cotisations (fr. 471.135.—) ont été en légère diminution sur celles de 1931 (fr. 6780.—), ce qui doit être attribué à l'obligation pour certaines entreprises de transport et sociétés de développement

¹⁾ La statistique complète de l'aviation civile ne pourra être publiée qu'ultérieurement.